

Projets de réserve aquatique de la rivière
Moisie et de réserves de biodiversité des
lacs Pasteur, Gensart et Bright Sand

Côte-Nord

6212-01-204

Objet: TR : Questionnement -- Commission du BAPE

-----Message d'origine-----

De : St-Onge, Mathieu (BAPE)

Envoyé : 12 juillet 2005 10:47

À : 'phgagnon

Objet : Questionnement -- Commission du BAPE

Monsieur,

En référence aux projets de réserve aquatique de la rivière Moisie et de réserves de biodiversité des lacs Pasteur, Gensart et Bright Sand, la commission du BAPE chargée de l'examen de ces projets désire obtenir confirmation de sa compréhension de l'élément suivant :

- Concernant le règlement de contrôle intérimaire relatif aux zones de risque d'érosion littorale en bordure du fleuve Saint-Laurent et de l'estuaire de certaines rivières du territoire de la MRC de Sept-Rivières, la commission comprend que ce règlement ne concerne pas les zones à risque de suffosion identifiée par le comité d'expert sur l'érosion côtière de la Côte-Nord. Toutefois, le schéma d'aménagement présentement en vigueur identifie une zone à risque élevé de mouvement de terrain qui correspond au secteur de méga-ravinement où les événements de suffosion se sont produits. Cette zone à risque correspond également à la zone identifiée à la carte dix du projet de schéma d'aménagement révisé (document déposé à la commission no DB9-2). Des dispositions normatives sont prévus dans le schéma d'aménagement présentement en vigueur pour les activités se déroulant dans cette zone à risque élevé de mouvement de terrain. La commission désirerait obtenir une copie de ces dispositions normatives.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande.

Sincères salutations,

Mathieu St-Onge, analyste

Service de l'expertise environnementale

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Édifice Lomer-Gouin

575, rue Saint-Amable 2e étage

Québec (Québec) G1R 6A6

Téléphone : (418) 643-7447 #523 ou 1-800 463-4732 #523

Télécopieur : (418) 643-9474

www.bape.gouv.qc.ca